

NOVEMBRE 2014 - N°5.8% - LE JOURNAL QUI SE LIT EN SE BUVANT

ESQUIVE

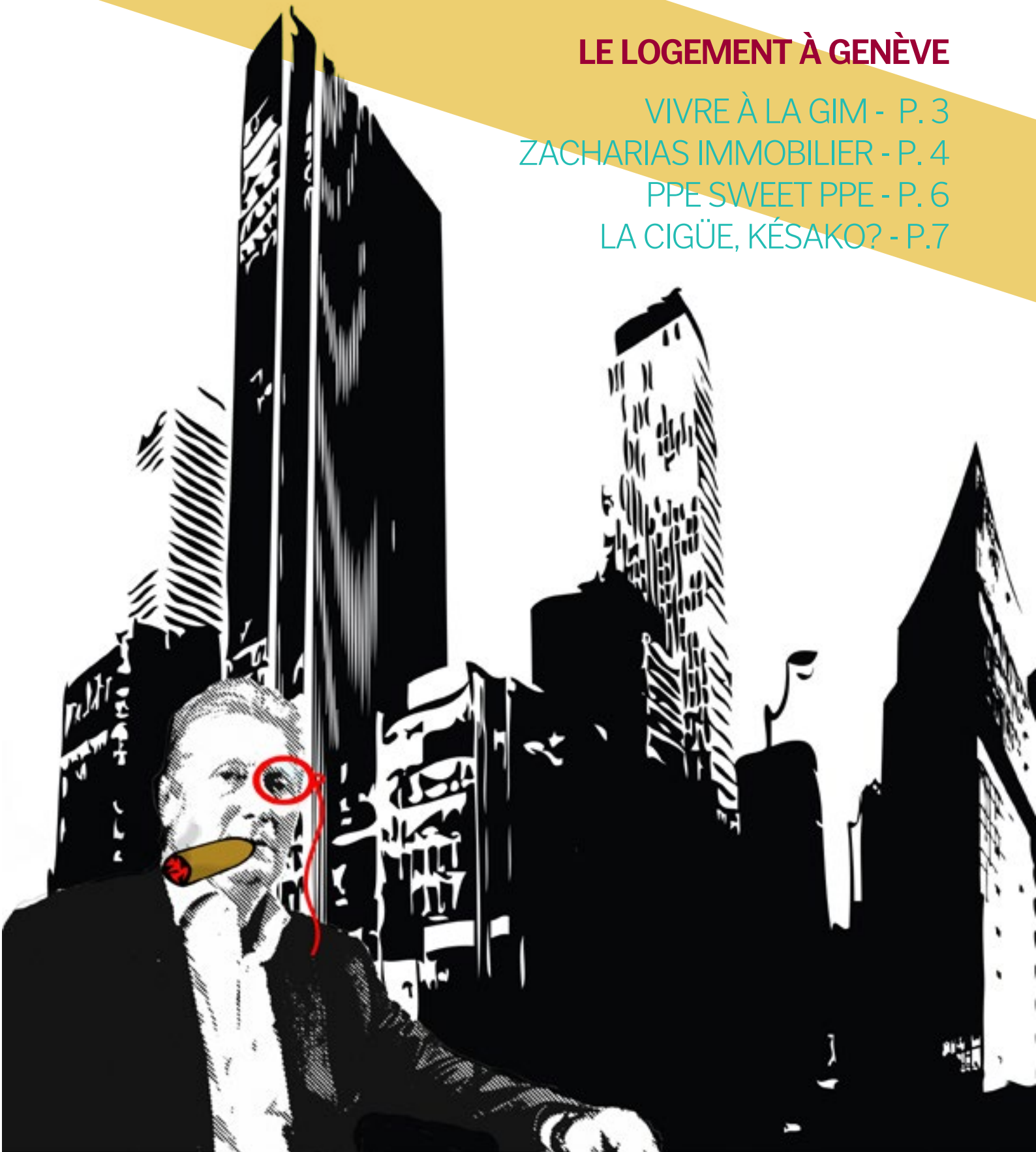
LE LOGEMENT À GENÈVE

VIVRE À LA GIM - P. 3

ZACHARIAS IMMOBILIER - P. 4

PPE SWEET PPE - P. 6

LA CIGÜE, KÉSAKO? - P.7



ÉDITO LOGEMENT À GENÈVE, LA GESTION PAR LA CRISE

La crise du logement à Genève semble parfois aussi vieille que la destruction de ses fortifications. Qui se souvient encore de l'époque où l'on pouvait passer un mois sans se faire rabattre les oreilles par l'urgence catastrophique de la situation? Qui peut encore croire aujourd'hui qu'elle représente autre chose qu'un mode de gouvernance?

La définition statistique de la crise du logement est basée sur le taux de vacance des habitations, c'est-à-dire sur le nombre de logements disponibles en attente de locataires ou d'occupation par leur propriétaire. Derrière cette définition se cache une technique de gestion voulue et contrôlée par ceux qui en profitent. D'abord, parce que "la crise" permet aux propriétaires et aux régies d'engranger des bénéfices indécents depuis des décennies. Ils profitent d'un rapport de force incomparable. En faisant peser sur les locataires la peur de perdre leur appartement, et aux nouveaux habitants la chance qu'ils ont d'avoir trouvé où se loger.

Ensuite, parce qu'ils ont toujours beau jeu de se poser en victime de lois limitant les constructions ou un tant soit peu leur soif de profit: ces zones agricoles qu'on leur empêche de déclasser, ces quartiers déjà extrêmement densifiés où on les empêche de surélever leurs immeubles, ces logements sociaux qu'on leur impose dans leurs nouveaux bâtiments.

La puissance politique des milieux immobiliers n'a comme seule concurrente celle des policiers. Mais les propriétaires sont beaucoup plus riches. Ils peuvent placer à l'envi leurs créatures au Conseil d'Etat, comme Mark Müller, ou au poste de Procureur général, comme Zappelli.

Ainsi, lorsqu'il a été décidé que les squats étaient des résidus d'un passé suranné, ce dernier est arrivé à point nommé pour finir de les décimer. C'est jusque dans le langage que leur influence est sensible, quand le mot spéculation a aujourd'hui disparu des pages des journaux et des bouches politiques. En même temps que sa pratique, voudrait-on nous le faire croire.

La crise n'a rien d'exceptionnelle, qu'elle soit du logement ou économique, locale ou mondiale, elle n'est qu'un levier politique que les crapules de ce monde ne se lassent pas d'activer. Et, très visiblement, c'est pas nous qui y gagnons.

LA PAGE DE PUB: LE GROUPE ACTION LOGEMENT

QU'EST-CE QUE LE GROUPE ACTION LOGEMENT?

Le Groupe action logement est un collectif de personnes désirant lutter contre les expulsions des habitant-e-s de leur logement.

Nous refusons d'accepter que des gens soient jetés à la rue pour satisfaire l'avidité des régies et des propriétaires. Les logements doivent être au profit de celles et ceux qui les habitent. Nous pensons que nous pouvons résister ensemble.

À QUOI SERT LA PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE?

Le collectif répond à vos appels si vous désirez du soutien face au risque d'une expulsion.

Nous ne sommes pas une permanence juridique, ni un service d'aide sociale. Des personnes plus qualifiées que nous peuvent vous aider pour les aspects juridiques et/ou pour des solutions de relogement.

Cela dit, nous sommes disposé-e-s à discuter avec vous d'autres formes d'actions envisageables. La forme du soutien dépend de vos envies et de nos possibilités. De la simple écoute au rassemblement de solidarité, de nombreuses stratégies collectives sont possibles pour jeter des petits grains de sable dans la machine à expulser.

**VOUS ÊTES SUR LE POINT
DE VOUS FAIRE EXPULSER?**

Contactez-nous au 076/ 763 70 18
antiexpulsion@riseup.net
groupeactionlogement.noblog.org



IL FAIT LA GIM BON VIVRE À

En matière de politique du logement, la Ville de Genève ne lésine pas sur le social, surtout au niveau relationnel.



La Ville de Genève possède 5,25% des logements de la commune. Cet important parc immobilier est géré et exploité par la Gérance immobilière municipale (GIM), qui est dirigée par Madame la Conseillère administrative Sandrine Salerno, dont la réputation n'est plus à faire (voir l'Esquive de juin 2014).

En bonne socialiste, Mme Salerno est très soucieuse de mener une politique plus « juste » et en même temps plus « efficace ». Afin de renforcer sa politique en faveur du logement social, en 2009, un règlement municipal sur les logements de la Ville est adopté. Il stipule que les logements sociaux doivent correspondre au minimum à 90% des logements du parc immobilier de la Ville. Pour atteindre ce quota, il faut diminuer les logements à loyer libre : logements dont le loyer est fixé uniquement en fonction de l'objet et du prix du marché.

À Esquive, on se dit: « Super, belle initiative. Enfin des loyers adaptés

aux revenus. Plus besoin de se saigner pour un deux pièces à 15 kilomètre du doux centre névralgique de notre ville adorée. »

Et puis, comme souvent, les histoires des vraies gens font s'effondrer le paravent politicard.

Dans la pratique

Avoir une politique sociale en matière de logement ne signifie pas loger en priorité les personnes dans la dèche, cela ne signifie pas non plus loger les personnes aisées dans les mêmes conditions que les personnes sans le sou. Ça signifie principalement que les conditions d'octroi des logements sont plus strictes que pour des logements standards et que les locataires doivent rendre plus de comptes sur leurs finances et leur mode de vie.

Par ailleurs, cela signifie aussi que les personnes vivant depuis des années dans des appartements avec un loyer libre bas se font expulser. Ces appartements sont alors soit rénovés et reloués en loyer libre mais bien plus chers. Soit, s'ils sont trop pourris, ils sont transformés en logements à caractère social. La spéculation est aussi une affaire publique.

Quelques exemples

Vivre dans un logement à caractère social, c'est de plus en plus subir des traitements menaçants et insultants de la part du gérant d'immeuble sous

prétexte que c'est déjà une chance d'avoir ce logement. C'est avoir peur de ne pas avoir envoyé les dernières fiches de paie à temps sous peine de se voir résilier son bail avec effet immédiat. C'est se voir obliger à rendre des comptes sur la nature des relations entretenues avec les personnes de passage chez soi. C'est se faire insulter par téléphone parce que l'on ne parle pas bien le français ou parce que l'on est parti en vacances alors que l'on a un salaire qui ne devrait pas permettre ce genre de folie. C'est se faire imposer un code d'entrée et un règlement d'immeuble chaque année un peu plus strict et de ne pas oser râler car la concierge a été formée à la délation systématique.

À force d'insulter, de menacer, de réprimer, les rapports entre les gérants d'immeuble et les locataires se normalisent. En plus d'avoir, pour la plupart, des moyens et des contraintes plus élevés qu'un locataires lambda, les personnes logées dans des logements à caractère social deviennent les chiffres et l'alibi social de la Ville de Genève. Ils ne faut donc pas les entendre se plaindre. Et il est bien connu qu'à force de maintenir les gens dans l'anxiété, les personnes cessent même de penser qu'elles devraient être mieux traitées et que ce n'est pas normal de vivre avec une épée de Damoclès au dessus de la tête.

PUNAISE DE PUNAISES

Un jour dans un immeuble un peu pourri de la Ville, les punaises ont pointé leur nez.

Un jour une voisine s'est dit qu'elle allait aider ses voisins qui payaient eux-mêmes les frais d'extermination.

Cette voisine a donc demandé à la GIM de prendre en charge les frais pour le dépistage des punaises et le cas échéant le nettoyage. Seulement Mme Marisol, la gérante ne voit pas d'un très bon oeil les initiatives des locataires, surtout quand elles témoignent d'une

certaine solidarité.

Les échanges deviennent vites difficiles. La voisine finit par renoncer et propose d'utiliser l'ASLOCA comme intermédiaire. Apeurée Mme Marisol se dépêche d'appeler tous les autres locataires pour dénoncer les actes de son interlocutrice préférée, qui relèveraient de la « folie ». Elle leur demande aussi de témoigner contre la locataire en question si l'affaire dégénère.

Heureusement dans cet immeuble Mme Marisol ne fait pas l'unanimité...



UN PROPRIO IMMOBILIER COMME LES AUTRES...

Avocat, député MCG et habitant d'un manoir à Vandoeuvres, **RONALD ZACHARIAS**, c'est le propriétaire immobilier plus vrai que nature.

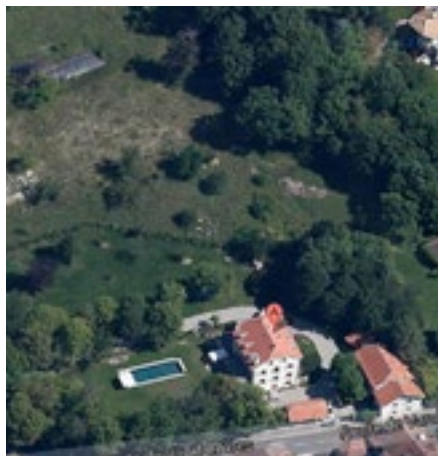


M. Zacharias, par lui-même (photo qui illustre son groupe Facebook d'auto-promotion)

Ronald Z. se présente comme un millionnaire révolté par la crasse des pauvres de ses immeubles et par l'insécurité des quartiers où il ne foute jamais les pieds. Apparu sur la scène politico-médiatique en fin 2012, il a commencé à faire parler de lui sur des blogs avec une rhétorique portant sur un retour à l'ordre et à la sécurité qui devaient s'obtenir par la violence. Propulsé au parlement, il s'est fait le porte-drapeau d'une politique libérale assumée au sein de l'extrême-droite parlementaire. Cette politique est évidemment saluée par les représentants de la droite patronale traditionnelle. Ronald Zacharias amuse également les médias sans que l'on s'intéresse à l'état de son parc immobilier. Il faut dire que des locataires dont le proprio refuse de financer les rénovations de leur logement vétuste, c'est assez banal. En revanche, un millionnaire-militant qui lance des poncifs réactionnaires depuis son manoir, ça a un goût d'originalité. Personne ne mentionne non plus que M^e Zacharias ne vit pas seulement de locations d'immeubles quasi-insalubres. En effet, l'avocat-pro-

priétaire est également vice-président de « Lozali SA », un montage juridique compliqué de sociétés qui contrôlent une compagnie de transport maritime « low-cost » vers la Corse. Cette entreprise est connue en France pour être au cœur de plusieurs scandales politiques et sociaux. Elle fait notamment du dumping salarial et sous-traite la main d'œuvre afin d'éviter toute organisation syndicale.

Ronald Zacharias, lui, préfère parler de choses plus terre-à-terre comme de son statut de propriétaire foncier genevois. Il se définit alors lui-même comme un « gentil parmi les gentils ». Il nous dit offrir des logements bon marché et ne pas faire de promotion en zone de développement. Ce n'est donc pas lui qu'on trouvera dans le scandale des PPE de la Tulette (pas plus qu'on ne trouvera de punaises de lit dans son manoir). Me Zacharias est même l'ami des locataires ! C'est dans l'intérêt de ces derniers dit-il, qu'il héberge Pro-Loc, l'association de locataires tenue par des représentants des milieux immobiliers, créée afin de concurrencer l'ASLOCA, l'association de défense des locataires en place.



Pour se sentir proche des locataires, quoi de mieux que de se ressourcer dans sa piscine?

Ronald Zacharias est ainsi beaucoup de choses. Mais ce qu'il est avant tout, c'est la marque d'une vague réactionnaire qui traverse Genève. Il est la voix de l'immaturité de ceux qui possèdent presque tout et qui en réclament encore. Son mépris et son culot

sont ceux de toutes les régies, de tous les propriétaires, de tous les patrons dans la construction et de tous les architectes qui voient l'argent à se faire dans l'immobilier du Grand Genève en croissance économique. Derrière cette caricature de grand-bourgeois réactionnaire, il y a les forces des possédants qui sont à l'offensive. Leur objectif actuel est d'en finir avec certaines institutions de protection de locataires et de l'habitat, telles que la LDTR (voir encadré) qui apparaissent comme un anachronisme, un outil qui bride de manière insupportable les rendements des immeubles.

La gauche, l'ASLOCA et les associations d'habitants de quartiers, quant à elles, vont se battre à coup de bulletins de vote pour préserver les institutions en place. Quant à nous, on se dira que ces lois ne sont que des reliques de luttes autour du logement et l'arrogance des propriétaires n'est que l'expression d'un rapport de force. Et tout rapport de force peut s'inverser.

UNE LOI À ABATTRE

La LDTR est la loi sur les démolitions, transformation et les rénovations de maison d'habitation. Le but de cette loi est d'empêcher les promoteurs immobiliers de mettre dehors les locataires d'appartements pour les relouer plus chers. En effet, à Genève, il est plus que rentable pour un propriétaire d'un logement loué au centre-ville de vider le locataire, d'investir pour le transformer en loft de luxe et de relouer beaucoup plus cher. Pour éviter cela, la LDTR impose un contrôle des loyers en cas de toute rénovation d'immeuble. Issue des années 80, cette loi a représenté un temps, un compromis permettant de conserver la paix sociale autour des conditions de logement. Ce compromis était acceptable pour les propriétaires dans les années 90, lorsque l'immobilier était en berne. Aujourd'hui, à l'heure de la surchauffe de l'immobilier, des perspectives de développements du Grand Genève et d'un épuisement des luttes autour du logement, il s'agit de sonner la fin de la récréation.

TÉMOIGNAGE Une lectrice nous raconte son expérience de logement deux ans dans un immeuble appartenant à M. Zacharias

...ET LA VIE DANS L'UN DE SES IMMEUBLES

“Au départ, j'étais plutôt contente. J'avais enfin trouvé un plan de sous-location. L'immeuble ne payait pas de mine mais le loyer était dans mes moyens. Je ne savais pas, à l'époque, que ce loyer allait tous les mois dans les poches de Me Ronald Zacharias, propriétaire de l'immeuble. Je l'ai appris par hasard de nombreux mois après, alors que je me cassais la tête avec la régie pour leur faire admettre que l'immeuble était tellement mal entretenu, qu'il était proche de l'insalubrité.

Je ne savais pas, à l'époque, que ce loyer allait tous les mois dans les poches de M^e Ronald Zacharias

On se plaignait surtout de l'ascenseur qui est resté en panne pendant des mois. J'habitais en hauteur et lorsque j'invitais des gens, il fallait les prévenir qu'ils allaient monter à pied et devoir enjamber les poubelles, le vomi et parfois le sang qui tapissaient la cage d'escalier. Mais ce qui m'embêtait surtout, c'était de voir certains de mes

voisins qui en bavaient à la montée. Il y avait les personnes avec des enfants et qui se tapaient la poussette dans une main et les courses dans l'autre. Il y avait ce monsieur, un peu âgé mais surtout très asthmatique qui devait faire des pauses de 5 minutes pour reprendre son souffle à chaque étage. Et

je savais qu'il y avait des personnes qui ne sortaient plus de chez elles.

Cet ascenseur n'était pas seulement en panne; il était dangereux. Il est resté une

fois une nuit entière avec les portes qui s'ouvraient sur du vide.

La régie envoyait parfois des réparateurs, quand on râlait vraiment trop. Cependant, les techniciens nous répétaient toujours la même chose : leur réparation n'allait servir à rien ; tout l'immeuble avait besoin d'être intégralement rénové. Mais la régie refusait

de mettre les moyens nécessaires.

C'est en essayant de convaincre mes voisins de faire valoir leurs droits que j'ai découvert la personne qui empochait nos loyers. Il se trouve que Me Ronald Zacharias, lançait une fronde dans les médias sur « l'insalubrité et l'insécurité à Genève ». Il voulait être suivi dans un refus de payer des impôts tant que l'État n'agirait pas pour que le territoire soit plus « propre ». Au même moment, j'apprenais qu'on pouvait consigner son loyer en raison de l'état de son immeuble. Je me disais qu'en sus du fric, Me Zacharias ne manquait pas d'air.

Il n'y a pas eu d'organisation collective de l'immeuble. A cause de la barrière de la langue, on ne se parlait que très peu. Les seuls moments de socialisation possible entre voisins était justement sur les paliers qui étaient un non-lieu dont chacun essayait de fuir la crasse le plus vite possible. Je me suis rendu compte que personne dans l'immeuble ne savait qui était leur proprio. Dans un immeuble habité majoritairement par des migrants et de personnes dans la précarité, les rares personnes qui essayaient de faire valoir leurs droits avaient toujours la régie comme interlocutrice. Tout était fait pour qu'on ne fasse pas le lien entre les tous-ménages du MCG qui scandaient des « Vous en avez marre ? - Votez pour nous » s'accumulant dans les boîtes aux lettres et le type qui empochait à la fois les bulletins des urnes et les loyers.

Quand j'ai enfin quitté ce trou à rats, j'étais vraiment soulagée. J'ai appris par le sud-américain qui a repris ma chambre que les punaises de lit ont envahi l'immeuble. Que la régie a envoyé des entreprises qui traitaient certains appartements au cas par cas ce qui, de leur aveu même, était une stratégie perdante car tout l'immeuble était touché. Mais là encore, la régie et le proprio refusaient de mettre les moyens nécessaires dans l'immeuble...”



Créée en 1986, la Coopérative immobilière genevoise universitaire et estudiantine se vante de loger quelques 400 personnes à Genève. De la recherche de contrats de prêts à usage (CPU) précaires, elle est peu à peu devenue une régie propriétaire de plusieurs bâtiments et une rampe de lancement politique pour crapules de tout poil.

LA CIGUË, UNE RÉGIE IMMOBILIÈRE COMME LES AUTRES

GRANDIR ET CONSTRUIRE

Comment négocier le tournant de la politique immobilière genevoise des années 2000 et engendrer une situation qui interdise tout retour en arrière? Depuis 1998, la CIGUË est devenue propriétaire de sept bâtiments, construits pour la majeure partie en profitant des taux hypothécaires les plus bas depuis trente ans. Guillaume Kaiser a mis 15 ans à la tête de la coopérative pour empêcher toute remise en cause de son fonctionnement. Il n'était que le successeur d'une longue liste de futurs politiciens et entrepreneurs ayant utilisé la CIGUË comme tremplin pour leur carrière, comme Eric Rossiaud et la majeure partie des membres fondateurs. Devenir une régie, être apolitique, tout faire en sorte pour que les Assemblées générales soient contrôlées et soumises, penser les coopérateurs comme des masses de péons à gérer. Il est bien loin le temps où la CIGUË participait à des occupations d'immeubles. Aujourd'hui, elle loue des arcades commerciales en ville.

L'ÉTUDIANT, UN TERREAU FERTILE

Utiliser les étudiants comme base de revendication est une recette qui a fait ses preuves. Comme ils sont jeunes, intelligents, débrouillards et responsables! Comme ils ne méritent pas de vivre dans la précarité! Genève en veut toujours plus, mais qu'a-t-elle fait pour les jeunes? C'est un peu la base de revendication de la CIGUË, qui pose l'étudiant comme modèle de la précarité, tout en en profitant sans vergogne. Ainsi, ils seront heureux de participer aux rénovations de leurs logements, même s'ils doivent en assumer tous les frais. Ils apprécieront de faire partie de cette grande famille qu'est la CIGUË, même s'ils paient des loyers pour des bâtiments obtenus gratuitement. Et surtout, ils seront conscients de leur chance d'avoir obtenu une chambre, quand 500 de leurs congénères piochent sur la liste d'attente.

LA CIGUË, ÇA SERA PAS MIEUX APRÈS

La vaste blague de l'autogestion, serinée par des générations de crapules depuis des décennies ne sert qu'à masquer une direction décidée par des experts se succédant et gardant la mainmise sur les objectifs stratégiques de la CIGUË. Les coopérateurs trouveront sans doute leur mot à dire sur la place des poubelles, le tri des déchets, et l'organisation des fêtes. Comment imaginer que des personnes en formation, habitants de la coopérative pour quelques années au plus, s'opposent à des dinosaures gestionnaires sur des enjeux pourtant bien plus importants. Comme celui d'endetter la coopérative pour des décennies en construisant des immeubles et de faire payer aux futurs coopérateurs les prêts contractés. Assister à une des Assemblées générales suffit pour se convaincre que la CIGUË n'a de coopérative que le nom.



Alors oui, elle loge des étudiants à des prix plus bas que ceux du marché. Mais elle a également favorisé la disparition des squats en louant systématiquement les espaces laissés vides par l'État, sans même mettre de pression pour conclure des CPU, forme qui lui avait pourtant

permis de naître. Les loyers de ces baux précaires – dont la CIGUË s'engage à respecter les conditions en virant les locataires sur demande – servent à financer les projets de constructions. Chaque coopérateur logé donne 100 francs par mois en plus d'un loyer qui n'a plus rien de symbolique. Justifiée à son origine comme une solidarité des bas loyers envers les plus élevés, elle n'est plus aujourd'hui qu'une allocation construction. Prendre le logement uniquement comme une question technique et comptable, vernir d'alternative, d'écologie et d'autogestion, la recette a donc fonctionné à merveille.

LA CI... QUOI? LA CIGUË EN QUELQUES LIGNES

Son fonctionnement actuel est resté quasi identique à l'initial: Un Conseil d'administration (CA) constitué d'employés de la coopérative gère les affaires courantes mais reste soumis à l'Assemblée générale, son organe décisionnel. Les coopérateurs achètent une part sociale à 300 francs puis, s'ils sont logés, payent leurs loyers. Dans les années 1980, la pression politique d'une partie de la gauche institutionnelle, conjuguée à un mouvement d'occupation de bâtiments vides, a ouvert la porte à la signature de contrats de prêts à usage (CPU). Ces accords entre propriétaires et habitants permettaient à ces derniers de s'installer dans un bâtiment sans payer de loyer, mais en s'engageant à l'entretenir et à régler les

charges. Ils ont fait les beaux jours de la CIGUË qui profitait de sa position d'interlocutrice privilégiée pour multiplier les signatures. En 1989, non contente de gagner de l'argent pour des logements sous CPU, ses chefs d'alors se vantaient d'une fortune capitalisée de 140'000 francs qui devrait servir à la construction d'immeubles échappant à la précarité des CPU en imaginant qu'elle double en l'espace de trois ans. Pérérité, un maître-mot qui portera des générations de gestionnaires à la tête de la coopérative, qui négocieront à merveille le tournant répressif et réactionnaire des politiques du logement sous l'influence des milieux immobiliers au milieu des années 2000. Il y a 25 ans déjà, le ver était dans le fruit.

UN PROCÈS COURRU D'AVANCE

Le 14 octobre, Gregory Lambert, le gendarme qui avait abattu Umüt en 2010 est formellement acquitté par le tribunal de Fribourg. Yunus, le conducteur de la voiture ciblée par les tirs est condamné à 15 mois de prison ferme pour la mise en danger du flic assassin. Il devra de plus lui verser 36'000 CHF de dédommagement pour tort moral.

Lors de ce procès, il s'agissait de déterminer les « circonstances » de la mort d'Umüt, jeune Lyonnais abattu d'une balle dans la tête le 18 avril 2010. Le policier comparaisait pour « homicide par dol éventuel » d'un gars de 18 ans, face à Yunus, pour mise en danger. La salle du tribunal est coupée en deux par un paravent. D'un côté, on trouve les deux policiers incriminés soigneusement dissimulés, leurs avocats et, sans doute, certains de leurs collègues et amis. De l'autre, encore des flics en civil ou uniformes qui veillent à ce qu'aucune des personnes venues assister au procès ne s'approche du paravent, et Yunus, suivi comme son ombre à l'intérieur de la salle par un policier.

Le dispositif sécuritaire accrédite la thèse de l'accusation: tous ces gens, suspects, venus des banlieues lyonnaises, sont dangereux. Parmi eux, il y a ces prétendus bandits « par métier », sur lesquels les gendarmes auraient légitimement ouvert le feu dans le tunnel de l'A1. Accusé de meurtre, Lambert est caché aux regards des proches de la victime, de tous ceux en qui sa vision pourrait faire croître le désir légitime de vengeance. Possibilité d'autant plus forte

que tout le monde sait que le résultat est courru d'avance.

Le supérieur de Lambert affirme que tout a été « réglementaire » dans cette affaire. La herse au beau milieu d'un tunnel ; la voie de droite barrée par le véhicule de police ; le tireur en amont du barrage et, surtout, le tir lui-même. « La seule réaction de défense possible face au bolide fou qui fonçait sur le barrage ». Le fait qu'une herse sert, par définition, à arrêter les véhicules en fuite est ignoré, comme les expertises exigées par la défense de Yunus. Elles montraient l'écart effectué par le conducteur de la voiture pour éviter les policiers et l'immobilité de ces derniers, prouvant qu'ils ne craignaient pas particulièrement pour leur vie.

Lorsque Lambert présente sa version, le cynisme est cinglant: le bourreau endosse l'habit de victime et se déclare traumatisé. Personne ne sourcille, pas même quand, en riant, il se déclare « bon tireur ». À la question « feriez-vous la même chose aujourd'hui ? » Réponse : « Oui ». « Que ressentez-vous ? » « De l'amertume envers le conducteur. C'est lui qui est responsable de tout ». Et la Justice lui donnera raison...

LÉGITIME DÉFENSE OU COMMENT RATIFIER PAR LA JURISPRUDENCE LES MEURTRES POLICIERS

Alors que tout l'argumentaire de l'avocat de Lambert s'appuie sur la légitime défense, le procureur et le juge n'ont retenu que l'acte héroïque. Tout le monde s'accorde alors pour saluer le courage et le sens du devoir du policier qui, en mettant sa vie en danger pour assurer la protection du trésor Suisse, a rempli sa mission.

Si la légitime défense plaidée par l'avocat de Lambert et appuyée par une expertise ne sert qu'à incriminer d'avantage Yunus, le réel enjeu du procès est tout autre puisqu'une « condamnation aurait pour effet de démotiver la police à accomplir sa mission qui est d'intercepter les criminels et de protéger la population » - dit le procureur Mooser.

Ainsi, la Justice suisse, en justifiant l'injustifiable, prépare ses armes et protège ses arrières pour des affaires qui ne manqueront pas de suivre. Dorénavant, la police peut et doit tuer, sans même à avoir à invoquer une quelconque mise en danger pour justifier ses crimes.



POUR UNE GRÈVE ILLIMITÉE ET DÉFINITIVE DES TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS PAYANTS ET CONTRÔLÉS



Mercredi 19 novembre, les travailleurs des Transports Publics Genevois étaient en grève. Ils ont réussi à faire qu'aucun véhicule ne sorte des dépôts.

Cette action visait principalement à la sauvegarde et la défense de leur emploi, menacés par des coupes budgétaires. De nombreuses personnes étaient présentes sur les piquets pour soutenir ce mouvement. Des anciens des TPG, notamment. Ils nous ont fait savoir que désormais ils devront payer leur ticket – après plus de 30 ans de service, pour certain!

PIERRE MAUDET NE PARVIENT PAS À ÉTEINDRE LES BOUGIES

Dans la nuit du 12 au 13 octobre, 4 fourgons du centre de formation de la police genevoise prennent subitement feu en pleine nuit. Les véhicules sont définitivement détruits. Les autocombustions de smartphones sont si fréquentes; il est évident qu'un policier a dû oublier le sien dans la boîte à gants. Notre surprise fut donc grande quand nous avons lu que la police privilégiait la piste criminelle. À notre avis, ils peuvent chercher longtemps. Parfois le hasard fait bien les choses.

Alors comme dirait un ami, il importe de s'interroger sur les effets du capitalisme sur nos conditions de vie et de travail. Le temps d'une lutte peut être un moment opportun pour poser d'autres critiques, mettre sur place d'autres luttes. Comme nous avons réfléchi avec les grévistes de Gate Gourmet à la fin du travail, à la vie de labeur, la gratuité des transports publics, la fin des contrôles sont des questions que nous voulons amener dans ces moments de solidarité, dans ce mouvement social en devenir.

Cette journée n'a pas suffi à faire plier M. Barthassat et ses compères. Une autre est déjà prévue pour le 4 décembre. Nous espérons aussi que cette grève qui s'annonce puisse être un lieu pour affirmer que nous ne voulons plus devoir nous confronter aux équipes de contrôleurs avec leurs sinistres costumes et leurs attitudes de policiers. Que nous ne voulons plus nous ruiner pour nous déplacer.

04.10.14 UN BEL ANNIVERSAIRE: UN DÉFILÉ FÊTÉ COMME IL SE DOIT

Le 4 octobre, un défilé de 300 personnes paradait en gueulant des slogans criants de vérité tels que «Flics, porcs, assassins». Plus tard de la peinture, des pierres et quelques objets pyrotechniques volent sur les robocops présents pour protéger un événement dont nous taïrons le nom afin de ne pas

lui faire de pub. Les flics finissent par gazer les derniers manifestants. L'un d'entre eux sera blessé par une balle en caoutchouc. Le soir même un poste de police municipale est recouvert de peinture à la jonction. Une seule arrestation à déplorer suite à cette belle fête qui ne demande qu'à se reproduire.



RETOUR SUR L'INSTITUTION CURABILIS

« S'OCCUPER DU DOMAINE PÉNITENTIAIRE EST UN EXERCICE PERMANENT D'HUMILITÉ. » (PIERRE MAUDET)



Retour médiatique genevois sur la fermeture de la Pâquerette. Un an après le drame d'Adeline et la fermeture de l'institution, l'opinion publique s'inquiète : en a-t-on tiré les leçons ? Le système carcéral genevois se perfectionne-t-il ? Sommes-nous enfin proches du risque zéro ?

Dans tout le cas, cela a été l'événement qui a permis au délire sécuritaire de s'élire définitivement maître du domaine carcéral. Et ça fait des morts. État des lieux d'une révolution attendue et aujourd'hui possible.

12 septembre 2013, la Sécurité comme pilier nécessaire d'une société « idéale » devient une évidence « pour tous ». La stratégie sécuritaire étatique, dirigée par ses plus grands partisans, prend l'autoroute.

Tandis qu'à Champ-Dollon on note un

durcissement des congés, au niveau administratif et pénal les détenus galèrent.

Pour toute demande de congé ou de libération conditionnelle des détenus sous mesures thérapeutiques, leurs dossiers, dûment remplis par un rapport de l'établissement carcéral, par des psychiatres, criminologues et autres protagonistes, sont aujourd'hui systématiquement examinés par la Commission d'évaluation de la dangerosité (instance qui évalue la dangerosité d'un individu pour la collectivité), qui a vu le nombre de ses séances et de ses experts doublé. La réponse est "non" plus d'une fois sur deux. Quelle surprise quand on sait qu'un de ses examinateurs est notre déterminé conseiller d'Etat, Pierre Maudet.

On parle maintenant dans toute la Suisse Romande d'assouplir le secret médical ; à Genève on est plus radical, il faudrait l'abolir pour tous les détenus afin d'évaluer leur « dangerosité ». Les prisonniers n'ont pas intérêt à raconter tout ce

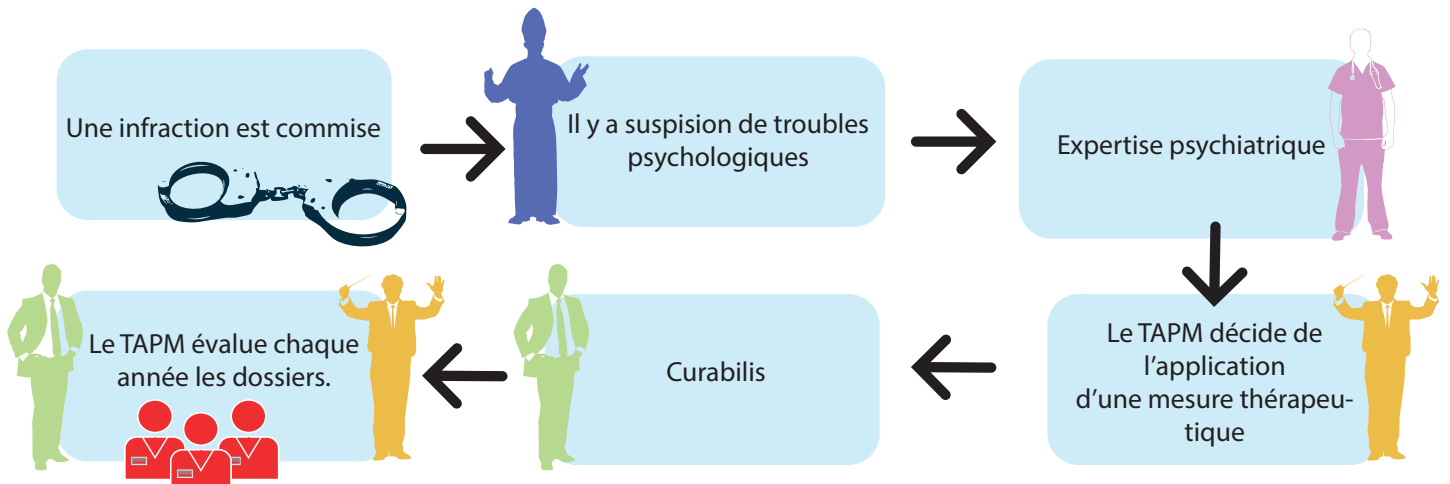
qui passe par leurs têtes.

Curabilis, nouvel hôpital dans une prison, est sous la tutelle du département de la Sécurité. Le domaine médical est maintenant au service du risque zéro pour la société.

Voilà la dynamique des changements du système carcéral; une vision sécuritaire suprême avec comme objectif prioritaire la sécurité et le « bien » de la collectivité. Son moyen: réduire les droits des détenus, diminuer les chances de sortir. Un type en est mort cette année, emprisonné depuis trois ans sans espoir de sortir car sous mesures thérapeutiques, alors que la plainte à son égard a été retirée dès son entrée en prison.

Disons-le haut et fort: la prison ne donne pas de chance de réinsertion. Au contraire ses barreaux se resserrent; la prison enferme jusqu'à la mort des individus pour le bien hypothétique d'une collectivité: celle de l'autre côté des murs.

MODE D'EMPLOI (THÉORIQUE) D'UNE VIE EN PRISON



- Commission d'évaluation de la dangerosité
- Médecin psychiatre
- Directeur Curabilis
- Ministère public
- Tribunal d'application des peines et mesures

Lorsqu'une personne est soupçonnée d'une infraction, le Ministère public par le biais de la police mène une enquête. À ce moment, s'il y a suspicion de troubles psychiques (« s'il existe une raison sérieuse de douter de la responsabilité de l'auteur »), une expertise est demandée par le MP à un psychiatre nommé par l'Unité de Psychiatrie Pénitentiaire (UPP) des HUG. Le psychiatre doit alors évaluer la responsabilité pénale de l'auteur présumé, la nécessité et les chances de réussite d'un traitement, évaluer le risque de récidive et la possibilité de faire exécuter la mesure. C'est ensuite sur la base de l'enquête du MP et

de l'expertise psychiatrique que les juges du Tribunal d'Application des Peines et Mesures (TPAM) peuvent décider de prononcer une mesure thérapeutique. À Genève, c'est à Curabilis que les détenus condamnés à ces peines sont supposés aller. Là-bas, c'est le directeur de Curabilis qui décide des admissions et qui met en place avec le détenu le « plan d'exécution de la sanction pénale ». Les détenus, sont ensuite soumis à une expertise au minimum une fois par année pour évaluer leur possibilité de réinsertion. Cette expertise est constituée d'un rapport du directeur de l'établissement et d'une audition de l'auteur.

Le Nord perdu de ... **PAOLO GILARDI**

Un anticapitaliste quelque peu opportuniste

Paolo Gilardi est certainement une des personnalités les plus médiatisées de l'extrême gauche genevoise. Membre de la Gauche Anticapitaliste et du comité national du Syndicat des services publics (SSP), il était également membre du comité de soutien aux grévistes de Gate Gourmet. Nous avons parlé de la fin de cette grève dans le dernier numéro, suite à la trahison des grévistes par la Direction nationale du SSP. Le 9 mai, le comité national du SSP décide d'envoyer la présidente et le premier secrétaire pour « régler le problème » de la grève de Gate Gourmet sans en informer les grévistes, la section genevoise du syndicat et le groupe trafic aérien. Paolo Gilardi, un des Genevois présent à ce comité, déclare que cette grève aurait dû s'arrêter après 48 heures et qu'on devait tout faire pour la stopper immédiatement. Ce qui sera fait, quitte à accepter un accord comprenant des clauses catastrophiques telles que le licenciement

des grévistes et l'interdiction définitive de tenir des piquets de grève devant Gate Gourmet. Le 12 mai, une présentation est organisée en soutien aux Grévistes par la CUAE (syndicat étudiant) à l'université de Genève. Paolo Gilardi, qui cautionne la trahison en cours des grévistes, insiste longtemps pour être sur la tribune. Ce qui lui est refusé. Il prendra finalement la parole à la fin de la discussion pour expliquer que les problèmes de dumping salarial à l'aéroport doivent être mis en lien avec des thématiques telles que l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ou les lignes grande vitesse en Italie. A la même période, il publie en première page de Gauchebo un long article sur le même sujet sans même citer la grève à Gate Gourmet.

M. Gilardi, la prochaine fois que vous trahissez des grévistes, ayez au moins la décence de ne pas venir leur donner des leçons.



PUBLIREPORTAGE

ESQUIVE

LE JOURNAL QUI SE BOIT
EN SE LISANT



PALE ALE
HOUBLON
CITRA

DE SOUTIEN
AU JOURNAL ESQUIVE

UNE THUNE
À LA MAKHNO

L'ABUS D'ALCOOL REND GÉNÉRALEMENT CON.
ET ON EN SAIT QUELQUE CHOSE.

ABONNEMENT

Envoie ton adresse et le nombre
d'exemplaires souhaités à
esquive@riseup.net

et notre équipe de coursier se fera
une joie de te livrer à domicile.



GRAND CONCOURS ESQUIVE!

C'est comme ça à chaque votation: l'État de Genève tient à te rappeler de voter avec une campagne d'affichage.

ESQUIVE à son tour te propose de la détourner.

Et d'en faire le poster du prochain numéro.

Alors envoie ta meilleure idée à esquive@riseup.net



Lettre de lectrice

Bonjour,
je me permet de vous écrire à propos de votre dernier numéro: « Vive le feu ».

Je le fais parce qu'un détail a attiré mon attention et m'a déplu. Ce n'est pas une critique générale, votre journal est, par ailleurs, très bien et je pense que vous êtes des personnes tout à fait ouvertes aux remarques.

Dans la série animée de la page 10, j'ai remarqué que la femme, qui paraît choquée par les propos du jeune homme, porte une croix. L'objet saint se démarque, d'ailleurs, dans l'image.

Pourquoi cette croix? Qu'avez vous voulu dire en mettant en avant ce signe religieux sur le cou d'un femme qui paraît désagréable?

Si c'est une manière de vous distancer de l'Eglise, c'est votre choix. Il peut être compris, pardonné également.

Dieu n'est-il pas miséricorde?

Sachez seulement qu'en tant que fidèle représentante de la communauté chrétienne, et lec-

trice de votre journal je me sens en porte à faux. Tirillée entre une Foi qui m'emmène le coeur léger vers l'Eglise et vos analyses si fines du monde social rejetant mes croyances

Je ne prend pas de décision catégorique, mais peut-être je serais dorénavant amenée à me tourner vers d'autres lectures.

Bien à vous,

Huguette



RETROUVEZ TOUS LES ANCIENS NUMÉROS D'ESQUIVE SUR ESQUIVE.NOBLOGS.ORG

